

L'année de la gastronomie et la visite de la cantine vertueuse ...

Une pause gustative et chaleureuse dans une cantine vertueuse du territoire communautaire pour le lancement de l'appel à projets de « l'année de la gastronomie » !



C'est à Meyrals, que Madame la Députée **Jacqueline DUBOIS**, M. **Pierre SANNER**, directeur de la Mission française du patrimoine et des cultures culinaires, l'inspecteur d'éducation de circonscription, M. **Serge Orhand**, président de la communauté de communes, M. **Joël LE CORRE**, Maire de Meyrals, **Madame Moron**, Directrice de l'école de Meyrals et un **parent délégué** ont pu échanger autour d'un délicieux repas concocté par Martine et son équipe du restaurant scolaire.

La cantine de Meyrals a été sélectionnée pour la qualité des plats proposés aux enfants, sa cuisine familiale réalisée avec beaucoup d'amour, les activités et la pédagogie autour de l'alimentation et le sourire de l'équipe !!

Nous remercions vivement Mme La Députée et toute l'équipe de l'année de la gastronomie, de nous avoir honoré de cette visite pour lancer l'appel à projets de ce label prestigieux et essentiel pour le développement économique.

« De la fourche à la fourchette, de la semence au recyclage... ces appels à projets touchent tous les acteurs et secteurs de l'alimentation...

Pour que notre savoir-faire, nos bonnes pratiques et notre esprit de partage rayonnent sur le territoire local, national et international, l'appel est lancé par Mme DUBOIS et toute l'équipe de l'année de la gastronomie ! »

Vous portez un projet innovant et fédérateur, destiné à mettre en valeur la gastronomie française ? candidatez !



Votre contact pour toutes questions et informations complémentaires pour ces appel à projets:

Delphine DARCOS,
Chargée de développement Entreprises –
CCI Dordogne
05 53 35 80 66

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos projets pour l'année de la Gastronomie : Thème de saison » L'hiver et la gastronomie engagée et responsable. »

L'Etat, en partenariat avec les CCI, soutien les initiatives

de valorisation de la gastronomie sur tout le territoire. L'appel à projets est ouvert à un large public, des entreprises aux collectivités, en passant par les organisations professionnelles ou encore les établissements publics.

Quatre grandes thématiques se succéderont au cours de cette « Année de la Gastronomie » :

l'hiver de la gastronomie engagée et responsable,
le printemps de la gastronomie inclusive et bienveillante,
l'été pour célébrer le partage et le vivre-ensemble,
l'automne des producteurs

La sélection des actions retenues dans les appels à projets s'effectuera à trois niveaux. Une labellisation simple « année de la gastronomie » d'une part, une labellisation « année de la gastronomie » agrémentée d'une subvention forfaitaire (de 10 000, 20 000 ou 50 000 euros pour enveloppe globale de 5 millions d'euros) d'autre part.

[Lancement du label](#)

[Dépot des dossiers](#)

[Constituez votre candidature](#)